

Déclaration des représentants de la Communauté internationale membres du Comité de Suivi de l'Accord du 3 juillet

Lors de sa réunion du 5 Octobre dernier, le Comité de Suivi de l'Accord du 3 Juillet avait évalué les conditions du déroulement du scrutin du 28 septembre et à l'issue de ses échanges, il avait appelé toutes les parties à attendre la proclamation des résultats provisoires.

A cette occasion, le Comité de Suivi avait également appelé toutes les parties à la retenue, au calme et à s'abstenir de toute manifestation qui, dans le contexte actuel risque d'augmenter les tensions et peut dégénérer en violence.

S'agissant des éventuels cas de contentieux, le Comité de Suivi avait demandé à toutes les parties d'utiliser les voies légales de recours.

Dans le communiqué publié à l'issue de la rencontre tenue le mardi 8 octobre 2013 dans la soirée, les représentants de la Communauté internationale membres du Comité de Suivi ont réitéré ces appels et ils ont recommandé des mesures de confiance dans le processus de gestion des cas de contentieux dans le cadre légal.

Dans l'esprit du dialogue constructif qui a été au coeur du processus de mise en oeuvre de l'Accord du 3 juillet, les représentants de la Communauté internationale membres du Comité de Suivi invitent toutes les parties à poursuivre leur participation dans les différents mécanismes de suivi de l'Accord et dans les structures mises en place par la CENI pour renforcer la transparence du processus.

Conakry, le 9 octobre 2013